



MAIRIE de
GENOUILLE
86250

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, Le Seize Janvier à 20 Heures 30 ,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE,
Maire

Présents : BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe,
CLEMENT Julien, DELAGE Christelle, GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice,
LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian,
NIQUET Sandra, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy
Secrétaire de séance : Loïc GAUDIN
Assistait également : Marylore SECHET, secrétaire de Mairie

Monsieur le Maire donne lecture du projet de revitalisation du centre bourg
de Genouillé – Développement commercial et social du centre bourg_ Espace
Multi activités- et du plan de financement en précisant que certaines
subventions sont calculées sur le montant des travaux seulement.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14
présents : 14
votants : 14

Date de la Convocation :

5 Janvier 2023

Date affichage de la
convocation

5 Janvier 2023

OBJET

Délibération n° 06/2023
Développement
commercial et social du
centre bourg
Espace Multi activités
Demande de subvention

**

LES DIFFERENTES SEQUENCES	Montant HT	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre <i>Mission de maîtrise d'œuvre, coordination et suivi de suivi de chantier, Bureau d'études techniques, coordinateur sécurité et protection santé, assurance dommage ouvrage...</i> Frais annexes à la charge du maître d'œuvre <i>Diagnostics , relevé géomètre. étude de sol, Honoraires MOE, assurance dommage ouvrages,</i>	117 000.00	140 400.00
Réhabilitation et aménagement du bâtiment <i>Travaux de remise en état, de distribution des espaces, d'agencement : rénovation de la toiture, remplacement des menuiseries, isolation, cloisonnement, électricité, plomberie, chauffage, peinture</i> <i>Voirie et réseaux divers : passerelle d'accès depuis la place, reprise des raccordements (eau, électricité, assainissement et télécommunication).</i>	586 900.00	704 280.00
Equipements et mobiliers Matériel de restauration, mobilier bureautique, Mobilier divers	65 000.00	78 000.00
TOTAL	768 900.00	922 680.00

LE PLAN DE FINANCEMENT

Les différents partenaires	Montants
Préfecture de la Vienne – DETR ET DSIL	104 000.00
Préfecture de la Vienne-Fonds Vert	200 000.00
Région Nouvelle Aquitaine	100 000.00
Département de la Vienne- Activ 4	63 225.00
Energies Vienne	91 000.00
CCCP	30 000.00
Commune de Genouillé	180 675.00
TOTAL	768 900.00

Le Conseil Municipal, après délibération
-Décide d'accepter le projet et le plan de financement,
-demande à M. le Maire de solliciter des subventions auprès de l'Etat, la
Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Vienne, Energies Vienne, la
CCCP.

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,
A Genouillé, le 17 Janvier 2023
Le Maire, Jean-Guy VALETTE

AR Prefecture

086-218601045-20230116-D06_2023-DE
Reçu le 30/01/2023

